

## Recherches sociographiques



Dale C. THOMSON, *Louis St-Laurent : Canadian*

Jean-Charles Bonenfant

---

Volume 9, numéro 3, 1968

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055429ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055429ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer ce compte rendu

Bonenfant, J.-C. (1968). Compte rendu de [Dale C. THOMSON, *Louis St-Laurent : Canadian*]. *Recherches sociographiques*, 9(3), 339–342.

<https://doi.org/10.7202/055429ar>

préface de l'édition française: « Il se peut donc que le problème de l'avenir de la Confédération repose sur des données assez différentes de celles qui le conditionnaient lorsque je publiais la première édition de mon livre. » Un des événements auxquels réfère M. Cook, c'est l'entrée de MM. Trudeau et Marchand dans la politique fédérale. Il est d'ailleurs intéressant de noter que R. Cook remerciait, dans la préface de son édition anglaise, M. Trudeau pour l'aide qu'il lui avait apportée et que par ailleurs, pendant la dernière campagne électorale, R. Cook, d'après les journaux, faisait partie de l'équipe intellectuelle du premier ministre. R. Cook adresse aussi des remerciements à Claude Ryan; il rejoint ce dernier et s'éloigne jusqu'à un certain point de M. Trudeau pour écrire (p. 15): « Québec n'est pas et n'a jamais été une province comme les autres ni par la culture ni par le droit. Il n'y a pas lieu de crier à la catastrophe parce que Québec ou quelque autre province bénéficient d'un régime différent à certains égards ou se gouvernent différemment de la majorité des provinces. »

R. Cook fait avant tout de l'analyse. Il veut expliquer et, contrairement à bien d'autres, il n'est pas toujours à la recherche de solutions magiques. Sa plus ferme conviction est « qu'il ne saurait y avoir de solution complète et définitive aux problèmes du Canada ». « Ce qui plus que tout importe, c'est que les attitudes changent de part et d'autre. C'est surtout ce dernier problème que je vise à résoudre dans mon livre » (p. 12). Aussi dénonce-t-il le nationalisme qui pour lui « est un sentiment qui cache les véritables problèmes sous une abstraction » (p. 15). Comme le premier ministre Trudeau, il est à ce point de vue un admirateur de Lord Acton qui a écrit: « Une grande démocratie doit ou sacrifier l'autonomie à l'unité ou la défendre par le fédéralisme ». Il fait aussi grand état de l'essai d'Élie Kedourie, publié en 1960, *Nationalism* (London).

Le traducteur français a accompli un magnifique travail. Il a su s'éloigner du mot à mot pour rendre la pensée dans une forme vraiment française. On le constate dès le début. Ramsay Cook avait écrit aux premières lignes de son introduction: « One of the articles of an historian's faith is that people would find the present less mysterious if they had a fuller understanding of the past. » François Rinfret a traduit: « Un principe de la profession d'historien, c'est que les hommes se heurteraient à moins de mystère s'ils comprenaient mieux le passé. » Je crois même que, dans certains cas, la traduction française est supérieure à l'original. Le texte anglais se termine par la phrase suivante: « At that point the meaning of Confederation will be finally destroyed, for it will mark the triumph of nationalism over the nation-state. » Le texte français beaucoup plus concis se lit comme suit: « Alors la Confédération perdra toute signification, le nationalisme aura triomphé de l'État national. » Notons que l'édition française met un « s » au George de George-Étienne Cartier, ce que n'admettait pas l'homme politique. De temps à autre, la règle d'Olivar Asselin au sujet de l'absence ou de la présence du trait d'union dans Canadien français et canadien-français n'est pas observée.

Les références, qui sont nombreuses, sont données avec précision et elles représentent un éventail considérable d'écrivains canadiens-français parmi lesquels figurent plusieurs collaborateurs de *Recherches sociographiques*.

Jean-Charles BONENFANT

*Bibliothèque de la Législature,  
Québec.*

Dale C. THOMSON, *Louis St-Laurent: Canadian*, Toronto, Macmillan of Canada, 1967, 564 p.

Le professeur Dale Thomson, qui, pendant quelques années, a dirigé le département de science politique de l'Université de Montréal, a publié, en 1960, une biographie d'Alexander Mackenzie, le deuxième premier ministre du Canada. On a pu comparer cet ouvrage à ceux

de D. G. Creighton et J. M. S. Careless, consacrés le premier à John A. Macdonald et le second à George Brown. En outre, Dale Thomson a été, de 1953 à 1958, secrétaire du premier ministre Louis St-Laurent. Il semblait donc bien préparé à écrire la biographie de ce dernier. Par ailleurs, peut-on raconter avec objectivité la carrière politique d'un homme forcément discuté dont on a été le collaborateur et qui est encore vivant? Dale Thomson a tenté cette gageure et il n'est pas loin de l'avoir tenue.

Les trois premiers chapitres nous racontent rapidement la vie d'un avocat travailleur, intelligent mais sans histoire, qui rapidement s'était placé non seulement au premier rang de la bourgeoisie de Québec, mais qui aussi, grâce à sa science du droit, à sa connaissance de l'anglais et à son habileté dialectique, était recherché par les grandes sociétés et les gouvernements. Dans ces chapitres, je signale quelques erreurs légères. J'accepte en bonne partie la description de la vie d'un interne dans un collège du Québec, car je l'ai connue avant qu'elle se transforme, mais je serais surpris que, même à la fin du siècle dernier, il y eût vèpres tous les soirs à sept heures p.m. (p. 36) au séminaire Saint-Charles de Sherbrooke. En décembre 1941, l'étude d'avocat de M<sup>e</sup> St-Laurent se trouvait dans ce qu'on appelle à Québec l'édifice Price, rue Sainte-Anne, et je doute que dans ce cas on puisse parler d'un *down-town office* (p. 1). M<sup>e</sup> Wilfrid Edge, grand ami de M<sup>e</sup> St-Laurent, n'était pas a *notary* (p. 4), un notaire, mais un avocat qui agissait comme « protonotaire », c'est-à-dire, greffier de la Cour supérieure de Québec.

Il semble bien que M. St-Laurent ait sans le savoir connu le début de sa vocation politique en 1937, lorsqu'il fut attaché comme conseiller juridique à la commission Rowell-Sirois. Il parcourut alors tout le Canada avec les commissaires; il entendit exposer des problèmes variés et il comprit peut-être que la politique n'était pas uniquement l'application de règles de droit, mais aussi l'art de faire face à des problèmes humains. À ce sujet, son biographe raconte une anecdote amusante. C'était en Saskatchewan et le conseiller juridique interrogeait le Procureur général de la Province, M. T. C. Davis, sur la possibilité d'augmenter les impôts. Il se vit répondre qu'il n'y avait aucune éventualité *of soaking the rich* parce qu'il n'y avait pas de riches dans cette partie du pays. Et M. St-Laurent avec, dit Dale Thomson, cette impression qu'avaient les gens de l'Est que les fermiers conduisaient des Cadillac et passaient leurs hivers en Californie, demanda s'il n'était pas possible de « faire casquer » davantage les fermiers (je traduis *soak* au meilleur de mon entendement). Le correspondant du *Free Press* souligna qu'après une telle remarque, M. St-Laurent ne pourrait se faire élire au moindre poste en Saskatchewan. Dans les quelques pages consacrées à la commission Rowell-Sirois, Dale Thomson raconte l'histoire anecdotique du passage des commissaires à Québec en mai 1938 alors qu'officiellement ils virent leur mandat refusé par Maurice-L. Duplessis parce qu'il semblait trop centralisateur au premier ministre du Québec. Officieusement, ils furent toutefois chaleureusement reçus à dîner au Château-Frontenac. J'ai vécu ces événements: j'ai retrouvé dans le récit une partie de l'atmosphère que j'ai connue, mais je crois que le biographe nous donne des détails (p. 101) qui sont plutôt des ragots obtenus par ouï-dire, qui sont parfois exagérés et qu'il n'était pas nécessaire de rapporter dans une biographie sérieuse.

C'est au chapitre cinq que commence vraiment la biographie de l'homme politique avec son entrée dans le cabinet de M. King en décembre 1941, après la mort de Ernest Lapointe. Pour cette partie, l'auteur a abondamment puisé avec raison dans *The Mackenzie King Record*, vol. 1, 1939-44 (University of Toronto Press, Toronto, 1960) que J. W. Pickersgill a publié en 1960. On a depuis donné, sous le titre de *A Party Politician* (Macmillan of Canada, 1967) les mémoires de Chubby Power qui a joué un rôle important dans le choix de M. St-Laurent, mais ils n'ajoutent rien au sujet.

La première grande épreuve politique de M. St-Laurent fut évidemment celle de la conscription. Il y fit face avec honnêteté et franchise; il s'opposa aux sentiments de la grande majorité de ses concitoyens canadiens-français dont il sut cependant garder l'estime. Dans

son petit livre à la fois vibrant et sage, publié en 1962, sur *La crise de la conscription 1942* (Les éditions du jour), André Laurendeau s'est montré moins sévère pour M. St-Laurent que pour les autres ministres canadiens-français. « Nous les regardions, écrit-il, comme des porte-parole de King et du Canada anglais: leur rôle nous semblait méprisable. L'équipe, d'ailleurs, manquait de prestige. Seul Saint-Laurent semblait honnête — car arrivé tard à la politique, il n'avait pas dû ravalé une à une toutes ses promesses: mais ministre depuis trois mois, il était peu connu des masses, et manquait alors d'autorité » (pp. 113-114).

Il semble, d'après le récit de Dale Thomson, que M. St-Laurent avait vraiment l'intention de quitter la vie politique une fois la guerre terminée, mais il fut pris dans une sorte d'engrenage qui le conduisit, d'abord malgré lui et ensuite sans trop de sacrifices, à la tête du parti libéral et à la fonction de premier ministre. Ce furent ensuite les années de gloire et de succès, et en particulier le tour du monde à l'âge de soixante-douze ans, en 1955, qui cependant devait mettre à rude épreuve la santé de l'homme politique.

Le biographe étudie aussi la participation de M. St-Laurent à la solution des problèmes internes du Canada, surtout ceux qui découlèrent des relations fédérales-provinciales avec le Québec. C'est toute l'histoire politique de la décennie d'après-guerre, dominée par les luttes d'Ottawa et de Québec, qui est racontée avec parfois des évocations assez amusantes lorsqu'on tient compte d'événements qui devaient se dérouler plus tard. C'est ainsi que Dale Thomson rappelle: « junior minister Jean Lesage condemned as < absurd > the argument that the provinces had a priority in the field of direct taxation, and compared the Quebec Premier to a little boy who pulled the cat's tail, and replied to his father, who had told him to stop: < I am not pulling, the cat is > » (p. 372).

La période de gloire devait se terminer par le débat du *pipeline* et la crise de Suez. Le chapitre sur la pipeline est triste, presque tragique, car le biographe a bien rendu le malaise qu'éprouva le premier ministre, en 1956, à permettre en quelque sorte que les droits du parlement fussent violés pour satisfaire l'homme d'action qu'était le ministre du commerce, C. D. Howe. Le biographe de ce dernier, Leslie Roberts, avait déjà écrit dans *C. D. The Life and Times of Clarence Decatur Howe* (Toronto, Clarke, Irwin Company Limited, 1957): « A fastidious, learned man, the Canadian Prime Minister clearly had no taste for the position in which he found himself » (p. 237). Dale Thomson va plus loin: « While he asserted himself in the final stages, St. Laurent had failed to provide the leadership demanded by his high office » (p. 442).

Le quinzième chapitre consacré à la crise de Suez qui, en 1956, ébranla le monde et auquel le Canada fut mêlé est particulièrement vivant. On sent que le biographe, en sa qualité de secrétaire de M. St-Laurent, a été témoin de la succession des événements qui devaient aboutir à la session spéciale du 26 novembre 1956 au cours de laquelle le premier ministre déclara dans une honnête indignation que « The era when the supermen of Europe could govern the whole world is coming pretty close to an end » (p. 486). Dans sa préface, l'auteur remercie Terence Robertson de lui avoir permis d'utiliser le livre qu'il publia en 1964, *Crisis: The Inside Story of the Suez Conspiracy* (McClelland and Stewart). Les deux récits sont d'ailleurs aussi brillants l'un que l'autre, mais celui de Dale Thomson donne un peu plus de références. Il convient toutefois de rappeler qu'Alexander Brady a déjà reproché à l'ouvrage de Robertson de contenir « no documentation, no footnotes, and hence no means to verify now or at any time the assertion he makes » (*University of Toronto Quarterly*, July 1965, p. 439). Or, sur soixante références dans le chapitre de Thomson, vingt-six sont au livre de Robertson.

Le chapitre seize raconte la dernière campagne politique de M. St-Laurent alors qu'en juin 1957 il fut défait de justesse par M. Diefenbaker. Le vieil homme ne voulut pas s'accrocher au pouvoir: avec élégance il démissionna. Il semble toutefois, d'après le récit de D. Thomson, que sa démission du poste de chef du parti libéral fut plus douloureuse. M. St-Laurent aurait éprouvé un certain sentiment de culpabilité et il aurait fallu une visite de

M. Pearson et de Lionel Chevrier pour le convaincre qu'il pouvait, sans scrupule, abandonner la lutte. Et ce fut la retraite, une retraite féconde qui dure encore.

L'ouvrage est complété par un tableau utile des membres des cabinets canadiens de 1941 à 1957 et pour les références, on a utilisé le procédé ingénieux suivant. Aucun chiffre ne dépare le texte; aucun bas-page ne le charge, mais à la fin un tableau donne par page et par ligne toutes les sources.

On ne s'ennuie pas à la lecture de cette biographie, mais ce n'est pas un critère suffisant d'appréciation globale. Le récit est alerte, peint bien l'homme, mais il ne tient peut-être pas suffisamment compte de l'arrière-plan général. Un biographe peut toujours répondre que ce n'est pas son rôle, mais pour ne donner qu'un exemple, il est sûr que pour un lecteur peu au fait des événements, il serait difficile, à l'aide seulement de la biographie écrite par D. Thomson, de saisir tout le problème des relations fédérales-provinciales et encore moins celui des Canadiens français.

Jean-Charles BONENFANT

*Bibliothèque de la Législature,  
Québec.*

Kenneth PEACOCK, *Twenty Ethnic Songs from Western Canada*, Ottawa, The Queen's Printer, 1966, 91 p. (National Museum of Canada, Bulletin 211, Anthropological Series No. 76).

Ce premier volume d'une série sur la musique des minorités ethniques du Canada est surtout consacré au chant des Doukhobors de la Colombie Britannique. Ce groupe, malheureusement discrédité par la publicité faite à la petite secte des « Fils de la Liberté », s'exprime uniquement par le chant, sans aucun instrument musical. L'art vocal traduit aussi toute la mystique du groupe.

Les autres minorités concernées sont les Mennonites du Manitoba méridional, des Hongrois de la Saskatchewan, des Ukrainiens et des Tchèques du Manitoba. Chaque groupe est représenté par cinq morceaux choisis en fonction du caractère particulier de chaque nationalité. Pour certains, l'auteur a fait ressortir des aspects peu communs ou inconnus de leur production musicale, comme, par exemple, les chansons profanes des Mennonites.

L'auteur fait précéder chaque section d'une explication ethnomusicale; puis viennent la transcription musicale, le texte en langue originale et la traduction anglaise de chaque morceau. Des notes de travail et quelques photos d'informateurs complètent la présentation.

Nancy SCHMITZ

*Département de sociologie et d'anthropologie,  
Université Laval.*

*Les Mémoires du sénateur Raoul Dandurand (1861-1942)*, édités par Marcel Hamelin, Québec, Les presses de l'université Laval, 1967, XIV-374 p.

Le sénateur Dandurand fut un homme illustre, même si un quart de siècle après sa mort son souvenir s'est plus ou moins perdu chez la plupart de nos contemporains. Marcel Hamelin rappelle en introduction les principales étapes de cette vie, qui correspondent d'ailleurs assez bien aux différents chapitres de l'ouvrage.

Le sénateur nous parle d'abord de sa jeunesse, du temps qu'il était jeune avocat, de ses débuts en politique et de sa nomination au sénat. Il avait alors moins de quarante ans. Suivent quelques chapitres consacrés à des hommes que le sénateur a bien connus: